

Commune : Morey	École(s) : Pôle éducatif de La Roche-Morey
Date : 15-10-20	Horaire : 18h
Présents :	
Enseignants : Mme Pétrignet, M Kloetty	
Élus : M.Tupinier, Mme Delhier	
Représentants de parents : Mme Delpoux, Mme Valcher, Mme Delhier	
Invités (associations, services médicaux,...) :	
Absent(s) : M.Multon, M.Carteret, M.Doussot, M Saint-Avit, M Chevanne, M Porte	
Absent(s) excusé(s) : Mme Mazet, M.Chevanne, Mme Saves, Mme Gaumet, Mme Springaux, M Crochet	

Ordre du jour :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectifs du pôle éducatif, répartition et organisation pédagogiques 2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves 3. Règlement intérieur de l'école (demande d'ajout), PPMS 4. Projets pédagogiques, sorties ... 5. Bilan et activités de la coopérative scolaire 6. Questions diverses : bilans matériels : (alarme incendie, chauffage, ménage)... *
--

Différents axes traités et conclusions d'actions :

1. Effectifs du pôle éducatif, répartition et organisation pédagogiques :

Le pôle compte 46 élèves soit :

*Classe de maternelle : Mme Pétrignet (ATSEM : Nelly Gaumet) : 6 PS + 7 MS + 6 GS = 19 élèves

*Classe de CP-CE : Mme MAZET : 4 CP + 6 CE1 + 5 CE2 = 15 élèves

*Classe de CM : Mme Bailly : 7 CM1 + 5 CM2 = 12 élèves

Une chute des effectifs liée au départ d'un groupe conséquent de CM2, à plusieurs déménagements de familles, 2 scolarisations à domicile en maternelle... non compensés à l'heure actuelle.

Mme Pétrignet rappelle que le seuil traditionnel de fermeture d'une école primaire 3 classes était de 51.

M Tupinier souhaite attirer de nouvelles familles sur la commune de Morey en proposant des terrains à construire pour l'euro symbolique.

Mme Saves, EVS intervient dans l'école auprès de 2 élèves reconnus en situation de handicap (*le matin en classe maternelle, l'après-midi en classe de CM*).

2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

*Comme l'an passé, les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance.

*3 Titulaires élus : Mme Delhier, Mme Delpoux, M Chevanne + 1 suppléante : Mme Valcher.

*Participation de 48,33%.

3. Règlement intérieur de l'école, PPMS

*Règlement intérieur : pas de modification par rapport au règlement intérieur de l'an passé.

Mme Mazet demande à ce que, concernant la classe de cycle 2, un créneau horaire d'APC puisse être ajouté à celui initialement prévu (les mardis, de 16h30 à 17h30), soit celui des lundis et mardis 12h50-13h20, conformément à ceux en vigueur dans les classes de C1 et C3 afin de permettre non seulement le décloisonnement avec l'enseignante de C1 mais aussi une meilleure adaptation pédagogique. Il est précisé qu'aucun élève ne suivra plus d'une heure d'APC hebdomadaire (les groupes seront établis en fonction de cet impératif).

***PPMS :**

Toujours 2 PPMS distincts, 1 sur les risques majeurs, 1 sur la vigilance attentat présentant un nouveau format national.

Les deux sont donnés à consulter au conseil d'école, sachant qu'aucune modification n'a été apportée depuis l'an passé sur les procédures prévues. A cette occasion, Mme Pétrignet refait un point sur :

-l'évacuation incendie : un premier exercice d'évacuation a été réalisé le 18-09-20.

-l'évacuation/le confinement en cas d'intrusion extérieure : l'école est en attente des instructions académiques pour effectuer son premier exercice.

M Tupinier propose de déclencher lui-même un exercice afin de le réaliser dans des conditions « réelles », c'est-à-dire sans prévenir les enseignants.

La question de la communication entre les 2 ailes de l'école a été réglée l'an passé par l'installation de visiophones .

4. Projets pédagogiques, sorties ...

*Activités mises en œuvre depuis le début d'année :

- ateliers bibliothèque les lundis avec Mme Joly (*que les enseignantes remercient pour son investissement*).

- participation des 3 classes à un projet musical de l'école : « chorale » autour de chansons des années 1960 et 1970.

- PEAC : le thème des métiers d'art est prolongé : sortie des élémentaires à la verrerie de Passavant-la-Rochère

*Activités déjà prévues pour le reste de l'année :

-participation aux actions du réseau des écoles : les actions sont suspendues pour le moment pour cause de précautions COVID-19.

-rencontres/sorties prévues dans le cadre du PEAC : intervention en 4^e période (*semaine 8*) de Mme Coupry-Prieur en poterie, visite de la verrerie de Passavant-La Rochère (élémentaire).

-participation à la semaine de la presse/éducation aux médias pour les 3 classes (en mars).

-permis piétons pour les CE2 : traditionnellement au mois de mai ou juin : selon le renouvellement ou non par la gendarmerie.

-restitution en fin d'année en musique (*projet chorale*) selon l'évolution sanitaire.

5. Bilan et activités de la coopérative scolaire :

*La coopérative scolaire présentait un **bilan comptable positif au 21-09-20 de 1731, 24 euros.**

*Opérations principales non encore transcrites sur le relevé :

-Sortie : cotisation organisme comptable OCCE+ MAE : 122, 40 euros

-Sortie prévisionnelle élémentaire Passavant : 138 euros

-Entrée : cotisations coopérative scolaire : 335 euros

L'intervention poterie demandera un prévisionnel de 780 euros.

6. Questions diverses :

* Des problèmes sur le système de commande d'évacuation ont été signalés téléphoniquement, puis par courriel, au syndicat afin qu'un contrôle soit à nouveau opéré. Mme Mazet précise que, comme l'an passé, le boîtier de commande ne permet pas l'arrêt, et donc le renouvellement, de sonneries intempestives.

*Le syndicat scolaire a été sollicité pour que le thermostat de la chaudière du pôle soit augmenté. La question de l'impossibilité de réguler la température des salles de classe via les boîtiers individuels présents est posée. M Tupinier précise que ces boîtiers ne permettent pas de réguler la température dans les classes, le dysfonctionnement provient du silo, il doit être entièrement vidé, nettoyé et rempli pendant les vacances de Toussaint,

M Tupinier explique qu'un devis a été demandé afin d'installer des radiateurs électriques d'appoint dans les classes pour les jours où la chaudière connaît des soucis de fonctionnement.

*Le syndicat scolaire a été sollicité au mois de septembre pour des difficultés en terme de ménage, donc de désinfection, rencontrées progressivement depuis juin, au regard des préconisations du protocole de prévention COVID-19 en milieu scolaire. Un retour à la normale/conformité a été constaté. Une vigilance et un partenariat école/syndicat demeurent et M Doussot sera le référent de l'école si de nouvelles irrégularités réapparaissent.

*Les enseignants signalent des petits travaux: une ampoule grillée dans les toilettes des filles, un distributeur à savon à refixer dans les toilettes de maternelle, 2 néons à refixer sous le préau, une résistance anormale au verrouillage/déverrouillage de la double porte extérieure de l'entrée principale.

Le syndicat procède au changement d'un vitrage des toilettes garçons, endommagé l'an passé par un élève.

Date de la prochaine réunion :

Jeudi 25 février 2021 (à confirmer)

Fait à Morey, le 15-10-20

Signatures :

La secrétaire : S.PETRIGNET

La directrice : P.MAZET
(absente : remplacée par Mme Pétrignet)